

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 21 (1892)
Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pâques est le dimanche suivant ; mais si la pleine lune tombe avant le 21, la fête est remise au dimanche d'après la pleine lune suivante, et ainsi retardée de 4 semaines. C'est pour cela qu'elle peut varier du 22 mars au 25 avril. A.-M. G.

Bibliographies

I

La première année de musique, solfège et chants, par MARMONTEL, ancien professeur au Conservatoire de Paris. — Prix : 1 fr. 25. — Librairie, Armand Colin.

Non content d'étudier les parties de cet ouvrage, d'en parcourir attentivement les pages, j'ai voulu, avant d'en donner un compte rendu, en faire un essai sérieux, pendant une année. Les bons résultats obtenus par l'application de la méthode ne m'ont guère surpris, car je m'attendais déjà à de réels succès. Au premier coup d'œil, cet ouvrage plaît ; l'auteur a su éviter la sécheresse inhérente aux traités élémentaires ; il a su allier, tout à la fois, les exigences de la pédagogie et de l'art, en donnant, comme application des principes, un choix de morceaux à la portée de ses jeunes lecteurs. Enfin, s'inspirant de l'épigraphe : « Crier n'est pas chanter », placée en tête de son ouvrage, l'auteur nous donne d'excellents conseils, de sages directions pour la bonne exécution du chant, tout en inspirant aux jeunes écoliers un goût très prononcé pour ce bel art, le plus beau don de Dieu à l'humanité.

Arrivons maintenant à l'analyse plus détaillée de l'ouvrage.

MÉTHODE. — On passe d'abord en revue les notions purement élémentaires : notes, portées, clefs, figure de notes, valeur des notes, etc. On arrive ensuite à l'étude des mesures simples ou binaires. On trouvera toujours, en application des règles étudiées, de nombreux exercices variés sur des notes de valeurs différentes ; ils doivent, comme nous le verrons plus tard, absolument être précédés d'exercices rythmiques. Vient ensuite l'étude des temps forts, temps faibles, mouvements, nuances, intonations, silences, etc. Seulement ici, contrairement à la plupart des autres méthodes, on aborde l'étude des intervalles. On n'est pas occupé des semaines entières à scier, — passez-moi le terme, — des exercices d'intervalles avec des notes sans valeur. L'innovation est donc heureuse et rompt la monotonie qui décourage souvent nos jeunes élèves. Après avoir vu les mesures à $\frac{6}{8}$, $\frac{9}{8}$, $\frac{12}{8}$ on arrive à l'étude des signes d'allération, des gammes, des principales dénominations et rôles des notes de la gamme majeure ; tonalité, armature, gammes diatoniques, chromatiques, etc., pour terminer enfin par les gammes majeures de Sol, Ré, La, Fa, Si b et de leur relative mineure. L'ouvrage est couronné par l'adjonction de quelques données sur les modulations, de nombreux chants à une et à trois voix et d'un lexique, expliquant les mots difficiles de la méthode.

Passons maintenant au MODE D'EMPLOI.

Au commencement de chaque leçon, les élèves sont appelés à donner par cœur le résumé théorique qui se trouve à la fin de chaque chapitre, et la répétition des exercices pratiques de la leçon précédente. Pour une nouvelle leçon, on procède aussi avec ordre et méthode : Lecture des notes, lecture rythmique, solfège, vocalisation, et lecture du texte lorsqu'il y en a un. L'auteur conseille ensuite de veiller à l'observation rigoureuse de la *mesure*, des *mouvements*, des *nuances* ; de surveiller les *intonations*, la *respiration* ; de développer le sentiment de la *tonalité* et de la *modalité* par de nombreuses observations ; enfin de ne faire chanter les morceaux à deux parties qu'après avoir fait étudier chaque partie séparément.

Que de choses il y aurait encore à ajouter au pâle résumé que je viens de faire ! Je passe les nombreux exercices à 1 et 2 voix, avec ou sans paroles, les devoirs, les dictées musicales, etc. Pour mieux apprécier la méthode, il faut se la procurer.

II

Les exercices de première année (Prix : 1 fr. 25) complètent la *Première année de musique* ; ils fournissent en effet de nouvelles et nombreuses applications, parfaitement graduées qui suivent l'ordre et la division de la *Première année*. De nombreux devoirs et une série de questionnaires servent de révision et représentent, dans cet ouvrage, la partie théorique.

On a donné une importance particulière aux exercices sur les *intonations*, les *intervalles*, les *mesures composées* et sur la *dictée musicale*. Des *morceaux choisis* forment, comme en *Première année*, un recueil remarquable qui contribuera à former le goût des élèves et les sortira des banalités musicales qu'on leur fait trop souvent apprendre. Une excellente innovation de l'auteur et qui mérite des félicitations, est celle surtout de réunir dans ses méthodes, à côté des exercices rythmiques et de ses mélodies, un choix de morceaux empruntés aux œuvres modernes les plus appréciés, ce qui contribuera encore à mettre de côté la musique d'un goût douteux et à inspirer le goût de la vraie et bonne musique. Par ce fait, le cours de solfège de Marmontel est à l'histoire de la musique ce que les morceaux choisis sont à l'histoire littéraire.

III

La deuxième année de musique, par le même auteur.

Il n'entre pas dans le cadre de mon travail de parler en détail de ce nouveau recueil ; qu'il me suffise seulement de rappeler qu'il contient des explications didactiques plus substantielles, avec des exercices plus complets. L'auteur a ajouté encore les renversements des intervalles, les clefs d'Ut, la transposition unie à l'étude de la modulation, quelques conseils pratiques pour l'étude du chant et des notions élémentaires d'harmonie. Il a consacré en outre, quelques pages illustrées, à l'histoire de la musique, à la description des principaux instruments et à l'explication des différents genres de compositions musicales.

Enfin, pour me résumer, je dois dire que cet ouvrage m'a rendu de nombreux et bons services ; c'est pourquoi je voudrais le voir entre les mains de tous les instituteurs soucieux de l'avenir du chant dans notre canton et dans nos écoles en particulier.

Il existe encore du même auteur et faisant partie de la même méthode : *L'année préparatoire de musique et la troisième année de musique*. Ne les connaissant pas, je me borne à les indiquer.

C. R.

CHRONIQUE

Les examens de recrues ont commencé cette année le 29 août.

Les cours de répétition prévus à l'art. 200 du règlement général devront, en conséquence, être organisés *sans retard*.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets-certificats, utiles à Messieurs les experts, peuvent être exigés à l'occasion des examens; ils devront conséquemment veiller à ce que :

1^o Les noms, le lieu d'origine, de domicile et la date de la naissance de la recrue y soient correctement inscrits ;

2^o Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne *Observations*, de toute infirmité corporelle ou intellectuelle du recruté ;

3^o Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté une école de perfectionnement.

Les recrues devront apporter leur livret sans enveloppe pour le remettre à première réquisition à Messieurs les experts.

— Les instituteurs et institutrices dont le brevet de capacité expiré dans le courant de l'année 1892, sont avisés que les examens pour le renouvellement de ces diplômes auront lieu au Lycée de Fribourg, comme suit :

Pour les institutrices, les 13 et 14 septembre ;

Pour les instituteurs, les 21 et 22 septembre.

Les examens commenceront à 8 heures du matin.

Les intéressés sont invités à faire parvenir *sans retard*, au bureau de la Direction de l'Instruction publique, les brevets expirés, accompagnés du certificat de conduite délivré par l'autorité locale et l'inspecteur scolaire de l'arrondissement (art. 122 du règlement général).

Pour les membres du corps enseignant dont le brevet est échu cette année, l'absence aux dits examens serait considérée comme une renonciation à la carrière de l'enseignement.

Examens. — Les élèves du cours supérieur de l'École normale d'Hauterive ont tous obtenu le brevet de stagiaire à la suite des examens subis les 26, 27, 28 juillet. La liste suivante est dressée d'après le nombre des points obtenus.

Monnerat, Joseph, de Nuvilly; Folly, Alexis, de Villarepos; Pittet, Pierre, de Mézières, qui a le même nombre de points que le précédent; Bourdilloud, Germain, d'Estavayer-le-Lac; Tornare, Alfred, de Charmey; Maradan, Eloi, de Cerniat; Thierrin, Ernest, de Cheiry; Bovey, Henri, de Neyruz; Pasquier, Louis, de Maules; Brasey, Joseph, de Font; Chappuis, Ernest, d'Estavayer-le-Gibloux; Corminbœuf, Eugène, de Ménières; Mettraux, Edouard, de Posieux; Pauchard, Louis, de Russy; Bulliard, Alphonse, de Bussy.